Cinquante troisième année. - N ° 39 A Samedi 23 et dimanche 24 février 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 342

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

453 248 064 RCS Bordeaux.
A +.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Capital : 1.00 EUR.
Adresse : 60, Rue de la Porte Dijeaux, 33000 Bordeaux.
Oppositions : Les créanciers des sociétés scindées pourront former opposition à cette scission dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-21 du Code de Commerce..
Commentaires : AVIS DE PROJET DE SCISSION A + Forme juridique Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 1 EUR Siège social 60 Rue De La Porte Dijeaux 33000 BORDEAUX N° RCS 453248064 RCS BORDEAUX, est société bénéficiaire. ERIC AFFLELOU Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 40000 EUR Siège social 60 RUE PORTE DIJEAUX 33000 BORDEAUX N° RCS 338864648 RCS BORDEAUX, est société apporteuse. Actif : 507401,61 euros Passif : 482514,94 euros Actif net apporté : 24886,67 euros En rémunération de cet apport, la société A+ augmenterait son capital de 24.886 euros par la création de 24.886 parts sociales d'une valeur nominale de 1 euro entièrement libérées et attribuées en totalité à la société ERIC AFFLELOU, et attribuerait 0,67 euros à la société ERIC AFFLELOU au titre des rompus. Il n'y aura pas lieu de constituer une prime d'apport. La société ERIC AFFLELOU sera solidairement tenue avec la société A+ des dettes transférées au titre de la Branche d ¿Activité. L'apport est soumis à la condition suspensive de l'approbation du projet d'apport l'associé unique des deux sociétés. Date du projet : 21/02/2019 Date du dépôt : 21/02/2019, lieu du dépôt : BORDEAUX..